Questionnaire sur les sociétés de garçons

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **34 (1944)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

l'œuf dans ce maillot et on le cuit dans une eau additionnée de vinaigre et de sel. Il en sort avec une magnifique couleur pelure d'oignon, et agrémenté du dessin des feuilles et des fleurs en couleur pâle. La coutume de teindre les œufs à la couleur chimique supplante évidemment de plus en plus celle que je viens de décrire, et à laquelle la guerre actuelle rend une faveur passagère, vu la rareté des colorants chimiques provenant de l'étranger.

Archives internationales de Musique populaire.

Sous les auspices des autorités cantonales et de la Ville de Genève, et grâce à l'initiative de M. C. Brailoiu, professeur de musicologie au Conservatoire de Bucarest, le Musée d'ethnographie que dirige M. le Prof. Eugène Pittard vient de s'enrichir d'une institution nouvelle: les Archives internationales de Musique populaire.

Celles-ci se proposent de réunir des matériaux, nombreux et bien choisis, qui permettront l'étude et la confrontation des mélodies originelles de toutes les contrées du monde. Il s'agira plus particulièrement d'enregistrements de ces mélodies, sur disques ou sur films, de notations faites sous dictée, de recueils imprimés, etc. Des informations variées, des croquis et des photos, permettront d'éclairer et de situer le phénomène acoustique. En outre, cette institution organisera des manifestations publiques, réunions et congrès. C'est ainsi que vient de s'achever une série de sept conférences (avec auditions de disques), parmi lesquelles il sied d'en noter trois consacrées à la Suisse: «Le folklore musical suisse (quelques aspects de son étude)» par M. le professeur A. E. Cherbuliez; «Fifre et tambour à Bâle et en Suisse» par M. Fritz R. Berger; «La musique populaire du Valais» par M. Paul Stoecklin.

Le Musée d'ethnographie de Genève vient donc de réaliser l'un des vœux émis il y a longtemps déjà, notamment, en 1928, lors du Congrès d'arts populaires à Prague. J. T.

Questionnaire sur les sociétés de garçons.

Par «société de garçons», nous comprenons une association bien organisée à laquelle les hommes célibataires d'un village appartiennent, dès l'âge de 17 à 18 ans jusqu'au moment de leur mariage.

1. Y a-t-il une telle société de garçons dans votre commune?
2. Y a-t-il d'autres sociétés de garçons dans votre région et où?
3. Si elles n'existent plus aujourd'hui, y en a-t-il eu autrefois? Depuis quand environ ont-elles disparu?
4. Quels sont les postes du Comité (président, abbé, capitaine, gouverneur, trésorier, secrétaire, chancelier, etc.)?
5. Où les assemblées de la société ont-elles lieu?

6. Quel appui les autorités accordent-elles à la société (appui moral ou appui financier)?
7. Pouvez-vous joindre les statuts de la société de garçons? Si non: de qui pourrait-on les obtenir?
8. L'admission dans l'association coïncide-t-elle avec un jour de fête important (p. ex. Pâques, Pentecôte, Noël, Dédicace, Bénichon) ou a-t-elle lieu dans le courant de l'année?
9. Lors de son incorporation le candidat doit-il subir des épreuves de force? Lesquelles?
10. Quelle finance d'entrée le jeune homme doit-il acquitter au moment de son admission?
11. Quels sont les devoirs et les droits du membre de la société des garçons?
12. Quels sont en général les sentiments des habitants à l'endroit de la société des garçons?
13. La société a-t-elle part aux étapes importantes de la vie? Par exemple:
    a) à la naissance ou au baptême de l'enfant d'un ancien membre?
    b) aux fiançailles ou au mariage d'un membre (rachat, fêtes de départ, taxe au mariage, souhaits, tir des mortiers, défilé, barrage, etc.)? Pour qui fait-on des charivaris?
    c) à la mort ou à l'enterrement d'un membre ou d'un ancien membre?
14. Quelles sont les fêtes auxquelles prend part la société des garçons (St-Sylvestre, Nouvel-An, Epiphanie, Carnaval, «brandons», etc.)?
15. Quelle part la société prend-elle à la fête de la Dédicace (organisation de fête champêtre, bal, défilé, etc.)?
16. La société a-t-elle encore d'autres activités (promenades en chars, en traineaux, représentations théâtrales, sports, etc.)?
17. Existe-t-il peut-être aussi des «sociétés de filles» dans votre canton, arrondissement ou commune? Où?
18. Combien de membres compte la Société des garçons?
19. Si les jeunes hommes ne forment pas une véritable société de garçons, se réunissent-ils occasionnellement pour organiser une fête quelconque? D'autres fêtes? Lesquelles? Quand? Comment?
20. Quels sont les principaux caractères de la société des garçons (activité sociale, religieuse, militaire, moralisatrice ou politique)?

Nous recommandons ce questionnaire à l'attention de nos membres et nous les prions d'envoyer de nombreuses réponses à notre rédaction ou à M. Jacques Tagini, Bd du Pont-d'Arve 44, Genève. Merci d'avance!

Sommaire:

E. Schüle, La pierre des morts. — W. A. Liebeskind, Les traditions populaires dans la vie juridique suisse. — I. Mariétan, L'influence des Planètes et de la Lune d'après les montagnards du Valais. — F.-X. Brodard, De quelques emplois du sapin à La Roche et ailleurs. — Jacques Tagini, En feuilletant de vieux papiers. — F.-X. Brodard, Teinture des oeufs de Pâques dans la Broye fribourgeoise. — J. T., Archives internationales de Musique populaire. — J. T., Questionnaire sur les sociétés de garçons.

Rédacteur en chef: Dr. P. Geiger, Chrischonastrasse 57, Bâle. — Rédaction romande: Abbé F.-X. Brodard, Estavayer; A Piguet, Le Sentier; E. Schüle, Réd. au Glossaire, Montana.

Administration: Fischmarkt 1, Bâle.

Abonnement Fr. 5.—. Gratuit pour les membres de la Société.

Imprimerie G. Krebs, Fischmarkt 1, Bâle. / Printed in Switzerland.